



TROPHÉE SÉNIORS 2 DE VSD 2023

Les 22 et 23 avril 2023 - Golf Club de Valence St Didier

Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la ffgolf et de la Ligue AURA.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

1. ÉCHÉANCES

- Clôture des inscriptions et Contrôle des Inscrits : **vendredi 7 avril 2023**
- Publication de la Liste des joueurs retenus et de la Liste d'attente : **mercredi 12 avril 2023**
- Publication des départs : **vendredi 21 avril 2023**

2. CONDITIONS DE PARTICIPATION

L'épreuve est ouverte aux joueuses et joueurs amateurs âgés de 60 ans ou plus, la veille du début de la compétition :

- Licenciés à la Fédération Française de Golf, avec, à la date de clôture des inscriptions, une licence active et un certificat médical ou questionnaire santé, de l'année en cours, enregistré et un droit de jeu fédéral acquitté.
- Licenciés dans une fédération étrangère reconnue, avec, joint au bulletin d'inscription, une attestation de licence et une attestation de réponse négative à toutes les questions du questionnaire de santé.

3. FORMULE DE JEU

36 trous Stroke-Play en Individuel Brut – 18 trous par jour.

Séries - Marques de départ

Dames : Départs des repères V (rouge).
Messieurs : Départs des repères III (jaune).

Départage

En cas d'égalité pour la première place du Trophée Seniors 2, les joueurs concernés partent en Play off « trou par trou » sur le ou les trous désignés par le Comité d'Épreuve.

Si le Play-off est interrompu (conditions climatiques, manque de visibilité, ...), le départage se fait sur le score du dernier tour, puis les 9, 6, 3 et le dernier trou puis trou par trou en remontant.

4. ENGAGEMENT

Inscriptions

Les inscriptions se font uniquement par courrier, accompagné du droit d'engagement, adressé au Golf Club de Valence St Didier, 620 route de Montélier, 26300 CHARPEY (France)

Droits d'engagement

Joueurs de 60 ans et plus : 90 €

Membres du Golf de VSD : 45 €

Un joueur ou une joueuse, qui possède une licence française, mais qui s'inscrit en tant que non licencié ffgolf, ne pourra pas bénéficier des réductions tarifaires ci-dessus.

Clôture des engagements

Seule la date de réception des inscriptions par courrier **AVANT** la date de clôture des inscriptions est prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

▲ Liste des inscrits

Tout joueur qui ne sera pas en conformité avec l'ensemble des conditions de participation (Licence, Certificat Médical, Questionnaire de Santé et Droit de Jeu Fédéral) **à la date de clôture des inscriptions**, sera retiré de la liste des inscrits.

Nombre de joueurs

| Période | Nombre maximum de joueurs autorisés | Dames Nombre minimum (Hors Wild Cards) | Wild Cards Nombre maximum autorisé |
|---------|-------------------------------------|--|---------------------------------------|
| Avril | 60 | 12 | 6 |

Les joueurs sont retenus dans l'ordre suivant :

- Le classement au Mérite National Amateur Seniors.
- L'index.
- La date d'arrivée des inscriptions.

5. ORGANISATION

Entraînement

Un parcours de reconnaissance gratuit est possible, sur réservation, à compter de la date de publication de la liste des joueurs retenus.

Tirage des départs

La liste des joueurs, classée par index, est découpée en 4 blocs égaux (bloc 1 premiers index à bloc 4 derniers index).

Le tirage des départs se fait de la manière suivante :

- Lors du 1er tour, faire jouer le bloc 2, puis le bloc 1 et pour finir le bloc 3 puis bloc 4.
- Lors du 2ème tour, dans l'ordre inverse des résultats.

Prix et Remise des Prix

Les trois premiers de chaque série sont primés.

La remise des prix, suivi d'un cocktail, est organisée 30 minutes après la rentrée des derniers joueurs.

TROPHÉE SÉNIORS 2 DE VSD 2023

Les 22 et 23 avril 2023 - Golf Club de Valence St Didier

Nous n'acceptons pas les demandes d'inscription par mail ou par téléphone.

Dès réception de votre courrier à l'adresse suivante, un mail de confirmation vous sera envoyé.

GOLF CLUB DE VALENCE ST DIDIER

620 route de Montéliér

26300 Charpey

France

Tout joueur qui ne sera pas en conformité avec l'ensemble des conditions de participation (Licence, Certificat Médical, Questionnaire de Santé et Droit de Jeu Fédéral) **à la date de clôture des inscriptions**, sera retiré de la liste des inscrits.

Tous les champs marqués d'un astérisque (*) sont obligatoires.

* NOM :

* Prénom :

* Date de Naissance : j j / m m / a a a a

* Email :

* N° Tél Portable (1):

N° Tél Portable (2):

* N° Licence ffgolf :

Club de licence :

Index :

Classement Mérite Amateur Seniors :

Si meilleur que scratch indiquer un + devant

Droits d'engagement

Joueurs agés de 60 ans ou plus :

90 €

Membres du Golf de VSD :

45 €

Forfait avant la date clôture ou d'un joueur en liste d'attente : remboursement à 100%

Forfait après la date de clôture quel que soit le motif :

La totalité des droits d'inscription restera acquise par le Golf de Valence St Didier